

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2006/2615(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la suspension des négociations sur le programme de Doha pour le développement		
Sujet 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
05/09/2006	Débat en plénière		
07/09/2006	Résultat du vote au parlement		
07/09/2006	Décision du Parlement	T6-0350/2006	Résumé
07/09/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/2615(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0427/2006	04/09/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0465/2006	05/09/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0468/2006	05/09/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0470/2006	05/09/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0480/2006	05/09/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0484/2006	05/09/2006	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B6-0465/2006	05/09/2006		

Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité	T6-0350/2006	07/09/2006	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2006)4772	19/10/2006	EC	

Résolution sur la suspension des négociations sur le programme de Doha pour le développement

Le Parlement a approuvé une résolution commune des groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN dans laquelle il déplore la suspension sine die des négociations sur le programme de Doha pour le développement. Ce faisant, le Parlement réitère son engagement sans réserve en faveur d'une approche multilatérale de la politique commerciale et suggère des réformes institutionnelles pour accroître la responsabilité et la légitimité démocratique de l'OMC.

Dans sa résolution, le Parlement craint que l'incapacité à conclure un accord sur le programme de Doha pour le développement n'entraîne l'effondrement du système commercial multilatéral en place et souligne qu'un passage à des accords bilatéraux ou régionaux déboucherait sur des négociations inégales et moins transparentes, désavantageant surtout les pays pauvres.

Par conséquent, le Parlement demande instamment que tous les principaux acteurs, y compris l'Union européenne, les États-Unis et le G20, s'investissent fortement pour arriver à un accord équilibré sur chacun des principaux thèmes de négociation du cycle. Il s'agit de mettre le développement au cœur des conclusions et d'évaluer les résultats de manière à garantir que le programme de Doha pour le développement aboutisse à des avancées économiques significatives et durables, en particulier pour les pays en développement.

Le Parlement souligne que, pour permettre la mise en œuvre intégrale du mandat de Doha, il est indispensable que l'acquis de la négociation soit préservé, notamment les offres faites jusqu'à présent sur les divers points de l'ordre du jour. Il estime également que les pays développés devraient continuer à créer des conditions commerciales plus favorables pour les pays moins développés et invite les pays développés et en développement à suivre l'initiative « tout sauf les armes » de l'UE.

La résolution souligne également la nécessité d'opérer des réformes institutionnelles pour améliorer le fonctionnement de l'OMC ainsi que l'importance d'une responsabilisation accrue et d'un renforcement de la légitimité démocratique des négociations et de l'organisation de cette institution. Le Parlement se dit convaincu que le processus multilatéral, "fondé sur une démarche ascendante et transparente", doit demeurer au cœur des négociations et insiste sur la nécessité d'un processus participatif associant l'ensemble des membres.